

INSTALLATION DU COLLÉGE DÉFINITIF



A. QUAND LA DEGRINGOURDE??

FRONDE

ABONNEMENT:

Un an . . . fr. 7 00

Franco par la Poste

Bureaux 12 - Rue de l'Etuve - 12 A LIÉGE

Rédacteur en chef : H. PECLERS

Journal Hebdomadaire

ANNONCES: La ligne . . . fr. > 50

RÉCLAMES : Dans le corps du journal La ligne . . . n 1 00 Fait-divers . . n 3 00

On traite à forfait.

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

# Cà se décolle.

Voilà donc le Collège échevinal de Liége installé. Le bourgmestre, flanqué de ses quatre échevins, a été congratulé, acclamé, sérénadé par la garde-civique, les fonction-naires, les agents de police, les pompiers, enfin, par tous les êtres généralement quelconques qui, par profession, par intérêt ou par goût, s'inclinent invariablement devent les prissents du jour devant les puissants du jour. Si ces manifestations sympathiques ont

pu causer quelque joie au bon M. Warnant et à ses accolytes, nous en sommes charmés, car ce sera peut-être le seul souvenir agréable que ces infortunés garderont de

leur passage au pouvoir.

Il est clair, en effet, que le nouveau
Collège, constitué en dépit du bon sens et des désirs d'une bonne partie du Conseil — ne se trouvera pas précisément sur un lit de roses.

A la séance d'installation déjà, ce pauvre Collège, né de la veille, a subi de rudes assauts. A propos de la réorganisation des cours de l'Académie, le bou M. Ziane a déjà été fortement secoué par M. Haussens. Puis sont venues les questions de subsides à accorder à l'église Ste-Walburge et au Jardin d'Acclimatation. Le Collège se prononçait carrément en faveur de l'octroi de ces subsides. Or, c'est à deux voix de majorité que le Collège a triomphé sur la question du Jardin d'Acclimatation et c'est à une voix de majorité seulement qu'il a pu faire adopter sa proposition relative à l'église St-Martin.

Ce début promet. De plus, on a déjà pu remarquer combien M. Warnant, qui s'emporte à tout propos et sans trop savoir pourquoi, manque du calme, du sang-froid et de la tenue indispensables au président d'une assemblée

En général, du reste, le ton des discussions a été fort aigre de part et d'autre et a pu donner une idée de ce qu'a dû être la séance à huis-clos, pendant laquelle les conseillers, n'étant plus gênés par la présence du public, ne mettent généralement

pas des gants pour s'expliquer.

Ce résultat des intrigues formées à Liége par le clan doctrinaire, pour éloigner du pouvoir communal les hommes dont l'intelligence et l'indépendance de caractère auraient pu devenir gênantes, était facile à prévoir.

On ne pouvait sérieusement espérer que le Conseil allait, sans protester, ou tout au moins sans manifester quelque mauvaise humeur, accepter un collège composé des olibrius qui représentent aujourd'hui la cité

Dans une opérette, un pareil collége serait excellent et fournirait de nombreux effets » d'un bon comique, mais dans la réalité, c'est moins drôle.

Car, franchement, peut-on dire sérieusement que M. Ziane soit, tant au point de vue du talent, qu'au point de vue de ses antécédents administratifs, digne d'occuper un fauteuil échevinal dans une ville comme Liége?

Et M. Warnant, le membre le plus remuant, le plus emporté de tout le Conseil, chargé de diriger les débats? Cet homme dont les gaffes, en tant que président de l'Association libérale, sont restées célèbres, est aujourd'hui revêtu d'une fonction qui exige, avant tout, un calme, un tact extra-

Et M. Renkin qui parle comme une vache espagnole!

Ah, nous savons ce qu'on dira, ce qu'on

a même déjà dit! Il vaut mieux de bons administrateurs que de grands orateurs ; on n'a pas besoin au Conseil de beaux purleurs et enfin, si messieurs Ziane, Renkin, etc., ne sont pas

forts, ce sont d'honnêtes gens ! Ce sont d'honnêtes geas! Mais il ne manquerait plus que cela, que ces incapables fussent des filous par dessus le

Nous n'avons jamais prétenda, pour notre part, que M. Ziane eu déjà fait le portemonnaie à n'importe quel habitué de la Renaissance, et nous pensons que l'on pour-rait se risquer à inviter M. Renkin à dîner sans avoir à craindre de lui voir emporter l'argenterie. Mais, que diable, cela ne suffit

Nous connaissons à Liége, dans toutes les classes de la société, une foule de fort braves gens, incapables de commettre le moindre délit et que l'on n'a cependant jamais songé à fourrer dans le Collége échevinal.

Sans doute, il faut, pour diriger les affaires de la ville, une bonne dose de probité, mais on nous concédera qu'il faut aussi quelque

Mon Dieu! nous ne demandons pas de grands hommes, Mirabeau par l'éloquence, Rivarol par l'esprit et Colbert par le génie administratif, mais au moins avons-nous le droit d'exiger des hommes d'une valeur qui ne soit pas trop en-dessous de la moyenne.

Est-ce trop de demander, franchement, à des échevins de la ville de Liége, qu'ils représentent la cité, sinon avec éclat, du moins avec correction? Est-ce donc exiger l'impossible que de vouloir, qu'à l'occasion, un échevin de la ville de Liége soit capable de tourner un discours de bienvenue sans se livrer, sur la grammaire française, à une véritable St-Barthélemy?

Nous savons parfaitement qu'on peut mal parler et faire des cuirs, tout en étant un parfait honnête homme, mais au moins, quand on se trouve dans cette situation, devrait-on être assez intelligent pour reconnaître que l'on n'est pas né pour les grands

rôles politiques.

Que l'on nous dise que M. Renkin est un honnête homme, bon père de famille, garde civique modèle, nous n'y contredirons point.

Mais que l'on prétende que le même M.

Renkin soit capable de représenter la ville

de Liége, c'est trop fort.

Nous concédons à M. Ziane de grandes qualités de joueurs de domino, mais des

qualités d'échevin, jamais de la vie ! Somme toute, le Collège échevinal est le représentant officiel de la ville de Liége. Ceux qui le composent sont évidemment considérés comme le dessus du panier de la population. Or, franchement, n'est-il pas humiliant, pour les cent quarante mille habitants de la ville de Liége, de songer, que par les étrangers tout au moins, MM. Warnant, Ziane et Renkin vont être consi-dérés comme étant les plus malins de la ville, puisqu'on les a choisi pour représenter et administrar celle ci et administrer celle-ci.

" Au pays des aveugles les borgnes sont les rois » diront les personnages étrangers qui se trouveront en rapport avec nos brillants échevins. Et ils concluront de là que Liége est peuplée de cent quarante mille fichues bêtes!

N'est-ce pas humiliant pour nous? Exhiber messieurs Renkin, Zizi, etc., comme ce qu'il y a de plus malin à Liége, n'est-ce pas montrer la façade de la Bourse où le piédestal de Charlemagne et prétendre que ces "monuments" sont les plus intéressantes curiosités de la ville!

ion, vrai, tout cela a été mal emmanché! L'intérêt de la ville, le prestige de l'administration communale de Liége ont été complètement oubliés par les personnages qui se sont occupés de former le Collège définitif. Ce que ces messieurs, doctrinaires avoués ou cachés, ont voulu faire, c'est, en flattant certaines petites vanités, arriver à former un Collége en éloignant du pouvoir communal les personnalités capables, mais authipathiques aux meneurs.

On n'est arrivé qu'à faire un mauvais

Déjà, cà se décolle. Le Collège, fait de pièces et de morceaux, ne tardera pas à se détraquer. Ce n'est peutêtre même pas une question de mois ; c'est une question de semaines.

Et ce sera bien fait.

CLAPETTE.

A la demande de plusieurs lecteurs, nous avons résolu de publier un NUMERO SPÉCIAL du FRON-DEUR le lendemain du jour où le nouveau Collège sera renversé.

Les abonnés recevront gratuitement ce numéro.

#### Les étrennes de Monseigneur.

Le fait suivant s'est passé où vous voudrez:

Il y avait une fois - cela ne date pas de longtemps — un médecin qui possédait une épouse très dévote.

Le mari, lui, tout-à-fait sceptique, s'était maintes fois efforcé d'éloigner sa femme de

toutes les môme les cléricales. Vaines tentatives. La pieuse personne n'en était deveaus que plus assidue à tous les offices et avait doublé, triplé la dose des confessions, communions, etc... Onne voyait plus qu'elle dans la boîte à malices où les bons curés reçoivent les aveux plus ou moins croustillants de leurs ouailles.

L'épouse du docteur, se considérant dé-sormais comme une malheureuse persécutée, une martyre de l'hérésie conjugale, tenait à honneur de déployer un zèle extravagant.

Sans cesse dans les jupes des ratichons, hantant les sacristies, elle avait pris les allures d'une béate, d'une infortunée victime, tenant les yeux baissés devant son tyran de mari, lui faisant manger des hari-cots le vendredi et des lentilles le samedi, faisant le signe de la croix lorsque cet hérétique entamait le potage, et égrenant un chapelet béni par notre Saint-Pere, lorsque le damné médecin ôtait ses pantouffles et mettait son bonnet de nuit.

Le docteur, assez ennuyé de ce manège, se bornait pourtant à hausser les épaules. Mais survint une occasion de donner une

petite leçon à la bigote. Un soir, en revenant de faire quelques courses, le médecin, rentrant un peu plus tôt que de coutume, arriva chez lui pendant l'absence de sa femme, qui devait être agenouillée dans un coin du confessionnal.

Il aperçut sur la table du salon un paquet assez volumineux, artistement ficelé à l'aide de faveurs roses. Un carton, collé sur l'en-veloppe, portait la suscription suivante : A monseigneur G.

Ah! ah! se dit le mari, voyons un peu quelles sont les étrennes offertes par ma

femme à cet heureux prélat.

Et vivement il défit le paquet.

A l'intérieur d'une boîte élégante se trouvait un ciboir en argent et accroché à l'ustensile, une carte de visite sur laquelle la dévote avait écrit quelques mots pour ajouter

plus de prix à son offrande. Diable!... murmura le docteur, voilà un cadeau qui doit me coûter cher.

Puis, une idée baroque lui traversa l'es-

prit. Il enleva prestement le ciboire et, courant à la chambre de sa femme il en revint bientôt avec un objet qu'il glissa dans la boîte. Il refit le paquet, replaça les faveurs roses, prit sa canne et son chapeau et s'en alla fumer un cigare sur la promenade voisine.

Quand il revint, le paquet avait disparu; mais sa dévote épouse, l'œil brillant d'une joie céleste, l'invitait à s'asseoir à table pour déguster un plat de fêves bouillies, en l'honneur de la naissance de Notre Sauveur.

Pendant ce temps, une scène assez cu-rieuse se passait chez le monseigneur, de passage en cette ville. Le grand vicaire, sur l'ordre de l'évêque avait ouvert la boîte et un magnifique clysopompe se présentait aux regards du prélat qui leva les bras au ciel en poussant une exclamation indignée. Ce fut bien pis, lorsque, saisissant la

carte de la dévote, il lut ce qui suit :
« Recevez, de votre dévouée servante, cet objet nécessaire au culte, et chaque fois que vous vous en servirez, pensez à moi, je vous prie! » RATICHON.

## A coups de fronde.

L'estimable M. Frère-Orban a encore fait des siennes.

Après avoir tant décrié le pape, après avoir renvoyé autrefois le nonce Vanutelli, qui l'avait proprement roulé, le bon M. Frère a compris qu'il devait une compensation à ses bons amis cléricaux.

Et il a voté, avec la droite, le rétablissement des relations diplomatiques entre la

Belgique et le St-Siége. C'est, au moins, la vingt-cinquième retentissante palinodie du grand lama!

Ce bonhomme, qui a souvent anathématisé les évêques et autres ecclésiastiques dans ses discours - s'est toujours empressé de s'unir aux catholiques quand ceux-ci étaient menaces.

Ce vieux parlementaire est ce que les grands journaux appellent un grand homme politique.

Et ce que les gens peu respectueux, mais sincères, appellent un farceur!

Nous apprenons que le gaga de la place St-Lambert vient d'enrichir sa collection de découpeurs sur mesure d'un nouvel instrument. M. Pollif du journal l'Etudiant est désormais le bras droit de Charles-Auguste; on peut le voir, dans son rôle de badeau, chercher nouvelles à sensation au coin des rues, cultivant la connaissance des pompiers et sergents de ville, et s'attardant fort souvent avec les dames du balayage public. Mépris de son talent, ce Francisque Sarcey liégeois est payé un sou la ligne. C'est franchement à dégoûter nos jeunes gens d'avoir du génie.

Nous lisions, dernièrement, dans l'Independance belge, deux articulets, que le ha-sard ou un metteur en page malicieux avait placés l'un près de l'autre.

Le premier de ces articulets disait que un Rothchild quelconque possédait un revenu lui permettant de dépenser dix mille francs

Le second articulet était le récit d'un suicide. Un ouvrier s'était tué en même temps que sa femme et ses quatre enfants. Aucun de ces malheureux n'avait mangé

depuis quatre jours. Ce simple rapprochement ne prouve-t-il pas surabondamment qu'il n'y a pas de question sociale, la société actuelle étant admirablement organisée.

Mon bon ange gardien — déguisé, pour la circonstance en imprimeur catholique - a daigné quitter les sphères éthérées pour venir opérer le sauvetage de ma pauvre

Ça ma coûté vingt-cinq centimes. En échange de cette modeste somme, l'envoyé du Très-Haut m'a remis, imprimé sur papier Jésus, — un papier de circonstance, — un exemplaire de la prière dont je vais me permettre de vous servir quelques

morceaux. Allons-y! Je copie textuellement:

#### " Prière efficace

De l'Empereur Charles à la Ste-Croix et à la passion de Notre Seigneur Jésus-

« Cette prière, trouvée sur la tombe de notre Seigneur Jésus-Christ, l'an 1505, a été envoyée par le Pape à l'empereur Charles, lorsqu'il allait en guerre (mironton-ton-ton, mirontaine); elle a été aussi envoyée à la ville de St-Michel, en France, où vous la trouverez imprimée d'une beauté étonnante, en lettre d'or.

» Celui ou celle qui lira journellement, ou entendra faire la lecture de cette prière, ou bien toutes les personnes qui la porteront sur elle ne mourront pas subitement, ni ne noieront dans l'eau (sic), ni ne se brûleront par le feu (sie), ni aucun poison ne pourra les incommoder, ni ne tomberont entre les mains de leurs ennemis, ni ne pourront être vaincus sur le champ de bataille.

Ne nous arrêtons pas aux beautés du style, et constatons tout de suite combien ceci simplifie la question militaire. Désormais, la suppression des armées perma-nentes devient possible et même aisée le et même aisée.

A quoi bon, en effet, se donner la peine d'inculquer à nos miliciens les séduisants principes de l'école de bataillon, d'escadron, de peloton et d'une foule d'autres choses en on?

On les laisse tranquillement cultiver les pommes de terre du champ paternel et, le jour de la bataille arrivé, vlan! on leur applique dans le dos - ou ailleurs - un exemplaire de la prière en question et la victoire est à nous.

" Aucun poison ne pourra les incommoder. " Cette autre propriété du morceau littéraire dont nous nous occupons me plait particulièrement. Muni de ce précieux document, je pourrai désormais sans danger et sans crainte de nausées, m'abîmer dans l'attachante lecture du Bien Public et de la Gazette de Liége. Voilà qui est fort, par exemple !

Cependant un léger détail me chiffonne : cette manière de spécifier que « les porteurs de la présente » ne se noieront pas dans l'eau et ne se brûleront pas par le feu, me laisse rêveur, Voudrait-on dire, par hasard, qu'il sera toujours possible de se brûler d'une antre façon et de se noyer dans un tonneau de malvoisie comme le duc de Clarens? Mystère!

Mais, continuons la citation :

« Lorsqu'une femme est en mal d'enfant qu'elle lise cette prière, ou même entende faire la lecture de cette prière, ou la porte sur elle; comme mère, elle sera contente (pourquoi pas comme père?) et sera délivrée du fruit qu'elle porte. Lorsque l'enfant est né (pas avant) mettez cette prière sur son côté droit et il sera exempt de quatre-vingt-deux malheurs.

Quatre-vingt-deux; pas un de plus, pas

L'éditeur, ou l'auteur, ne nous dit pas si en appliquant au nouveau-né, deux exemplaires de ce maillot d'un nouveau genre, on lui éviterait un nombre double de malheurs, soit cent soixante-quatre ; ce ne serait que juste cependant.

Passons:



« Tous ceux qui porteront cette prière sur eux ne seront jamais atteints du mal caduc. Lorsque vous voyez tomber sur la rue une personne qui est tourmentée par la maladie de Saint-Jean, ou la maladie de Saint-Corneille, mettez lui subitement cette prière sur son côté droit, elle se lèvera et marchera comme d'habitude. »

J'ignorais que St-Corneille et St-Jean sussent attaché leurs noms à des maladies désagréables; on apprend tous les jours.

« Croyez fermement au contenu de cette présente prière, car c'est aussi certain que le St-Evangile. »

Qui oserait encore douter après cela?

Lu sur l'affiche annonçant le bal masqué au café Européen:

" A minuit quadrille des lanciers sur la Belle Hélène. Pauvre fille!

La nomination du nouveau Collège échevinal de Liége, a paru au Moniteur, un vendrredi et un treize.

Est-ce un présage, Dieu tout puissant!

On cherche à acheter d'occasion, et à un prix modéré, un uniforme d'échevin.

Adresser les offres, aux initiales Henri Renkin, bureau de l'Etat-Civil, à l'Hôtel-de-Ville de Liége.

Même adresse : On désire trouver de rencontre, un recueil de discours familiers, pour nouveaux mariés.

#### Conseil communal de Liége.

Séance du 18 février.

PRÉSIDENCE DE M. WARNANT.

M. Warnant (à part). Enfin! (haut). Messieurs, ayant été appelé à l'honneur de présider le nouveau Collège que l'Europe ne tardera pas à envier à la ville de Liége, je crois devoir vous adresser quelques paroles

Le gouvernement, messieurs, a compris que, dans les circonstances actuelles, un collège composé d'hommes d'un talent supérieur, pouvait seul sauver la ville de Liége.

C'est pourquoi il s'est adressé à nous. Mes honorables collègues, MM. Renkin, Micha, Van Marcke et Ziane sont de vaillants athlètes, capables de supporter le fardeau du pouvoir.

M. Renkin, mon savant et éloquent collègue, m'a même dit qu'il se sentait de force à sauver le Capitole comme « les autres » a ajouté l'éminent conseiller — l'ont fait la Rome dans le temps.

Quant à moi, messieurs, j'ai l'honneur d'être connu de vous depuis longtemps. J'éviterai donc de froisser ma modestie, en vous disant ce que je pense de moi.

Notre programme est très simple. Nous ferons respecter l'indépendance du pouvoir civil et nous réfrénerons l'arrogance

sacerdotale. Ce programme, entièrement nouveau, est,

je l'espère, trop complet pour qu'il soit nécessaire d'y ajouter quoi que ce soit. J'ai dit. (Vive approbation... au banc du

M. Léo Gérard. Messieurs, comme il a été question de moi en qualité d'échevin et qu'ensuite M. Warnant, qui m'avait proposé l'écharpe, m'a lâché comme... je sais bien quoi, sans même me prévenir, je tiens à donner au public quelques explications sur

les incidents qui...

M. Warnant (interrompant vivement). Pas du tout. Vous n'avez rien à dire et, d'ailleurs, nos affaires ne regardent pas le public.

Il ne manquerait plus, vraiment, que d'initier le public aux affaires communales! M. Leo Gerard. Soit, j'attendrai le huis-

clos! M. Warnant, Je ne l'entends pas ainei Vous ne direz rien, pas plus tout a l'heure et à huis clos, qu'à present, en public. Je suis président et il ne me convient pas qu'on m'embête!

M. Gerard. Mais cependant il faut qu'on sache quelle comédie a été jouée. M. Van Marke, qui avait juré ne pas vouloir conserver les fonctions d'échevin des finances incompatibles, selon lui, avec sa situation d'avocat du gouvernement - reste au pouvoir. Vous m'aviez, d'ailleurs offert sa place. Vous l'aviez même offerte à Renkin.

M. Renkin. Oui, mais j'ai dit que je ne voudrais pas encore la prendre avec des épincettes!

M. Warnant. Voyons, messieurs, n'êtes-vous point disposés à appuyer le Collège. Voulez-vous émettre un vote de défiance? Plusieurs membres. Pourquoi pas!

M. Warnant. Dès le moment où le Conseil nous témoigne cette flatteuse confiance, je n'insiste pas et nous aborderons l'ordre du jour.

Nous avons à examiner une demande de la Société d'Acclimatation, tendant à obtenir une avance de vingt mille francs, qui lui permettra de renouveler ses collections d'animaux et de nourrir convenablement ceux

qu'elle possède. Il paraît, messieurs, que les singes et les perroquets meurent littéralement de faim. Pouvons-nous laisser ces intéressants animaux dans une pareille misère? Non, n'est-ce pas? C'est pour nous une question d'humanité, de fraternité, presqu'une affaire de famille! (Approbation sur divers bancs.)

M. Van Marcke. Messieurs, il n'y a pas assez d'animaux à Liége et la Société d'acclimatation rend de réels services à la population liégeoise en élevant de nombreux et intéressants animaux.

J'estime donc qu'il y a lieu d'accorder le subside demandé, d'autant plus que, par le temps qui court, on ne saurait trop encourager les bêtes!

M. Ziane. Est-ce parce que l'on m'a nommé échevin que vous dites cela!

M. Van Marcke. Du tout, M. Ziane. Je ne

pensais même pas à vous en parlant de bêtes. M. Ziane. A la bonne heure!

M. Hanssens. Je ne vois pas trop pour-quoi on accorderait un subside à la Société d'acclimation. Si elle n'a pas fait de bonnes affaires, tant pis pour ses actionnaires. La

ville ne peut payer les pots cassés!

M. Poulet. D'autant plus que si la Société avait fait de plantureux bénéfices elle n'aurait pas invité la ville à partager!

M. Attout. Oui, mais il ne faut pas oublier que le Jardin d'acclimatation est le lieu de plaisance de ceux qui ne vont pas à la cam-

M. Hanssens. Oui, à condition qu'ils puissent payer l'abonnement !

M. Van Marck. Messieurs, il est du devoir de l'administration de rendre la ville agréable pendant l'été afin d'y attirer les

M. Mahieu. C'est pourcelà probablement que vous avez refusé d'inscrire au budget une somme de dix mille francs pour organiser les fêtes d'été, notamment des régates.

M. Van Marcke. On manque de fonds. M. Mahieu. Et cependant, vous trouvez vingt mille francs pour le Jardin d'acclimatation.

M. Van Marcke. Oui, mais çà, c'est autre chose; plusieurs conseillers et échevins fréquentant le jardin.

M. Mahieu. Vous m'en direz tant!

M. Warnant. Messieurs, je vais mettre la proposition aux voix. Au moment d'émettre votre vote, souvenez-vous, messieurs, que de pauvres singes, de malheureux canards et d'infortunés perroquets, atten-dent, le cœur anxieux et le ventre vide, la décision d'où sortira leur vie ou leur trépas.

(Plusieurs conseillers pleurent.)

M. Renkin (bas à M. Warnant). Comme
j'ai promis de voter contre la proposition, je cours envoie afin de ne pas être obligé de voter (Il sort.)

La proposition mise aux voix est adoptée par 13 voix contre 11.

M. Van Marck (à M. Ziane. Une voix déplacée, et nous subissons un échec.

M. Ziane. Çà va déjà commencer. War-

nant qui m'avait dit que cela irait tout seul.

M. Van Marck. Oui, mais sait-il jamais ce qu'il dit, lui!

M. Warnant. L'ordre du jour appelle la discussion sur l'octroi d'un subside à la fa-brique de l'église St Martin. La parole est à M. l'échevin des finances!

M. Van Marck. La fabrique de l'église St-Martin qui nous avait demandé l'autorisation de faire à cette église des réparations s'élevant à la somme de 14 mille francs vient de nous présenter ses comptes. La fabrique a dépensé soixante-un mille francs au lieu de quatorze, mais comme les comptes sont bien établis, les additions bien faites, je vous propose de voter le crédit sans vous préocupper du léger excédent de quarante-sept-mille francs dépensés par la fabrique.

M. Hanssens. C'est insensé! Nous ne pouvons donner dans de pareils errements! M. Warnant. Bah! pour la dernière fois!

M. Hanssens. Mais vous parliez tantôt de refréher l'arrogance sacerdotale et maintenant vous voulez donner des subsides énormes aux églises.

M. Warnant. Je refrène l'arrogance sacerdotale dans mes discours et c'est bien assez. Je ressemble à l'illustre homme d'Etat doubliège est fière.

Le proposition du Collége, mise aux voix est adoppée par 13 contre 1

M. Van Marck (à M. Micha). Energe une seule voix de majorité. Dei l'un it je crois que nous ne feroas pas long feu ici. Je n'achete pas d'uniforme, mus, je vais taclier d'en trouver un en location! La seance aublique est levés et le Conseil s'engueule à hais-clos.

> Pour copie conforme : CLAPETTE.

## SOUSCRIPTION

OUVRIERS SANS TRAVAIL.

Collecte du 17 février 1885, faite par le Caveau liégeois, savoir :

The state of the s	
Trianon,	13,91
Vénitien,	9,00
Taverne Britannique,	8,75
Taverne Anglaise,	16,46
Munich Palais,	8,10
Taverne Georges,	11,53
Canterbury,	18,20
Hôtel Mohren,	17,35
Grand Hôtel des Boulevards,	3,45
Renaissance,	15,49
Taverne Gambrinus,	8,00
Taverne de Strasbourg,	18,00
Café de la Cour,	7,61

Taverne Royale, Café du Grand Théâtre, Bavaro Belge, 20,82 Brasserie Saint-Lambert, Café Demoulin, pont St-Nicolas,

Total des collectes, Montant des listes précédentes, fr. 176,67 458,90 17,00 Reliquat d'une souscription,

Total à ce jour, fr. 652,57

#### Entre les deux.

Foucinet, seul. Il faut avouer que je suis l'homme le plus heureux du monde, ma femme n'est point acariâtre; elle a, il est vrai, passé l'âge de plaire, mais comme de mon côté j'ai passé celui d'aimer, nous nous accordons parfaitement.

Je viens de marier ma fille, mon gendre

est plein d'égards pour moi.

Je n'ai qu'à me laisser vivre, occupant mes loisirs à me mettre au courant des nouvelles. Ah! les nouvelles, j'y tiens essentiellemeut ; j'aime à savoir ce qui se passe dans mon pays, j'ai la passion de la vérité. Grâce à mon journal bien informé, je sais tout ce qui s'est passé, tout ce qui se passe et même quelquefois ce qui se passera. De sorte que je n'ai rien à désirer. L'existence ainsi comprise est vraiment charmante,

Il s'assied et se met à lire un journal. Ernest, entrant sans apercevoir Foucinet. Il faut avouer que je suis l'homme le plus heureux du monde; je me suis marié il y a quinze jours, ma femme est charmante et elle a toutes les qualités que peut apprécier un mari amoureux. Mon beau-père est plein d'attentions pour moi, ma belle-mère est un petit mouton. Je n'ai qu'à me laisser vivre, et j'occupe mes loisirs à me mettre au courant de ce qui se passe dans mon pays; surtout je tiens à savoir tout exactement, j'ai la passion de la vérité. Fort heureusement, grâce à mon journal bien informé...
(Il le tire de sa poche.)

Apercevant Foucinet en train de lire:

Tiens, papa beau-père! je ne vous avais

Foucinet. Bonjour, mon gendre. Ernest. Ah! vous êtes plongé dans la lec-

ture des nouvelles? Foucinet. Oui, mon cher ami. En voici une bien funeste. (Lisant.) « Le steamer Pont-à-Mousson, chargé de passagers et de

marchandises, vient d'essuyer une horrible tempête à la hauteur du cap Horn. Ernest. Impossible! Foucinet. Comment? impossible! mais voyez, monsieur, c'est imprimé.

Ernest, lisant son propre journal. -Ecoutez. " Les travaux pour la construction du steamer Pont-à-Mousson sont menés avec activité; on espère qu'il pourra prendre la mer dans quelques mois... »

C'est clair : s'il n'est pas construit, il n'a pu faire naufrage.

Fouginet. Alors, c'est qu'il est construit. Ernest. Mon journal dit non.

Foucinet. Le mien dit oui. Ernest. Mettons que ce soit une faute d'impression et n'en parlons plus. D'autant qu'il y a des nouvelles plus intéressantes que cela. Tenez, par exemple, on annonce l'arrivée à Paris de la reine des Hottentots. oucinet. Allons donc ... l'arrivée ?

Ernest. Pourquoi dites-vous: Allons donc, l'arrivée ?

Foucinet. Parce que c'est encore une fausse nouvelle, voilà!

Ernest. C'est trop fort! (Lisant.) " La reine des Hottentots est enfin arrivée à Paris, elle est descendue au Grand-Hôtel. C'est une femme charmante et pleine de la distinction particulière à sa race.

" Le soir, elle a assisté à la représentation de Ma Camarade dans une avant-scène où sa présence a fait sensation. " Notre reporter spécial a intierviewé la

reine et il s'est retiré absolument charmé. » Foucinet, arrive au comble de l'exaltation. - All ! ah! c'est par trop fort! (Lisant son journal). a La reine des Hottentots ne viendra decidément pasà Paris, ainsi qu'elle en avait précédemment manifesté l'inten-

» Elle est retenue dans ses Etats par une forte jaunisse. »

Hain? est-ce clair? est-ce limpide? Ayant la jaunisse, elle ne peut voyager et puisqu'elle est encore dans ses États, elle ne peut pas être à Paris. M. de La Palisse luimême aurait comprit cela, mon gendre.

Ernest. Il aurait également compris qu'elle ne peut être dans ses Etats, puisqu'elle est à Paris, et qu'il lui est impossible d'avoir la jaunisse, tout en étant en bonne santé.

Foucinet. Mon gendre, c'est insupportable; vous ne cherchez qu'à me contredire! Ernest. Mais je n'en ai nulle intention; je vous dis la vérité, voilà tout.

Foucinet. La vérité! vous allez profaner ce nom de la sorte! Mais ce que vous appelez vérité, monsieur, n'est qu'un odieux mensonge!

Ernest. Croyez-vous donc que je sois forcé d'ajouter foi à toutes les folies qui passent par les colonnes de votre journal

Foucinet. Et moi à toutes les billevesées sorties de la cervelle sans consistance des rédacteurs de votre feuille ?

Ernest. Ma feuille vaut bien votre canard! Foucinet, furieux. Monsieur! Ernest. Monsieur !

Mme Foucinet et sa fille Augustine accourent au bruit.

Augustine. Qu'y a-t-il?

Foucinet. Il y a, ma fille, que monsieur insulte le journal dé ton père!

Augustine. Ah! Ernest!

Ernest. Il y a que monsieur insulte le journal de ton mari!

Augustine, Ah! papa! Mme Foucinet, allant à son mari Voyons sois raisonnable, calme-toi... comment cela est-il arrivé? Augustine, allant à Ernest. je t'en prie, ne continue pas cette querelle... comment

cela est-il venu?

Foucinet. Monsieur prétend que la reine des Hottentots n'a pu prendre la mer...
Ernest. Attendu qu'elle n'est pas encore construite.

Mme Foucinet et Augustine. Hein? Foucinet. Mais non, il ya confusion : c'est

du steamer que je veux parler. Foucinet. Non, lis ça, plutôt. (Il lui tend son journal.)

Mme Foucinet, prenant les deux journaux et les jetant au feu. Maintenant, vous voilà d'accord. Quant à la vérité, je vais vous la dire. (Dépliant un autre journal.) Elle se

Foucinet. D'abord, renseigne-nous sur le steamer.

Mme Foucinet, lisant. " Il est question de commencer prochainement la construction du steamer Pont-à-Mousson. n

Ernest. Ah diable! Foucinet. Fichtre! Mme Foucinet. La voilà, la vérité, cette fois. Maintenant, passons à l'affaire de la reine des Hottentots. (Lisant.) La reine des Hottentots, Mi-Chi-Ka-Li-Put, vient d'être détrônée. Elle a été remplacée par le

roi Pi-Ka-To-To XXVII. " Conformément aux usages du pays, la Majesté détrônée a été le soir même servie

grillée au repas de cérémonie du nouveau monarque!"
Foucinet. J'en perds-la tête, ma parole!

Ernest. J'en suis ahuri! Fourcinet. Mais la vérité, où est-elle donc?

Ernest. Oui, la vérité l...

Mºº Fourcinet. La voilà, si vous voulez
bien ne lire que mon journal.

Foucinet, refléchissant. Oui, ce serait peut-être un bon moyen.
Ernest. Certainement, en somme ; la vé-

rité, c'est ce qui existe. Or, ce qu'on ne sait pas n'existe pas ; donc la vérité, c'est ce qu'on sait.

JULES DEMOLLIENS.

## THÉATRE ROYAL DE LIÉGE.

Direction ED. GALLY. Rid. à 7010 h. Dimanche 22 février 1885

La Traviata, opéra en 4 actes. Maitre Pathelin, opéra comique en 1 acte. Lundi 23 février 1885

Représentation extraordinaire au bénéfice de M. FALCHIERI.
Le Voyage en Chine, opéra-comique en 3 actes.
Concert avec le concours de plusieurs artistes.

Casino Grétry. --- Carnaval 1885

Dimanche 22 février

#### GRAND BAL Parés, masqués et travestis

Eclairage à giorno. Orchestre de 50 musiciens, sous la direction de M Larose. Danses les plus en vogue. Le restaurant sera ouvert.

Entrée : Cavaliera 3 fr. Dames 2 fr.

# Gros lot de 100,000 fr.

AU TIRAGE DU 20 MARS 1885

#### BRUXELLES 1874

6 tirages par an. Ces titres sont vendus: par 12 versements mensuels de fr. 19-40 ou 24 versements mensuels de fr. 5-50.

L'acheteur, dès son premier versement, a droit à rous les tirages ainsi qu'aux coupons d'intérêts écheant pendant toute la durée de son contret. Il reçoit gratuitement chaque mois les listes de tous les tirages. Les quittances mensuelles sont encaissées chez lui sans aucun frais.

Achats et ventes de lots de villes, billets et monnaies étrangères au meilleur cours, escompte de coupons, ordre de bourse, etc. Prêts sur dépôt d'actions et d'obligations.

D. LATOUR-DEPAS, Changeur

#### ANTIQUITES

1, place Verte, 1, joignant le Louvre.

L. Kervyser, sculpteur, rue Mont-St.-Martin, 54, Liége. Spécialités des réparations et transformations des meubles an-

Allez voir les étalages de chaussures pour hommes et pour dames à 12-50 de la Grande Maison de Parapluies, 48, rue Léopold, coin de la place Saint-Lambert. Aussi peu connaisseur que vous soyez, vous conviendrez que jamais à Liège ni ailleurs, vous n'avez vu vendre des chaussures aussi belles et aussi solides à un prix aussi extraordinairement bon marché. bon marché.

Tous les jeudis à 7 heures du soir à la Brasserie de Munich

PLACE DU THÉATRE, on servira des CHOUSELS

(le plat national bruxellois.) Liège - Imp. E. Pierre et frère, r. de l'Etuve, 12.

